

tres, Il épître à Timothé, v. 2. Mais nulle part vous ne les voyez passant leur temps à distribuer des bibles nulle part vous ne les trouverez instruisant les peuples à regarder la bible *seule* comme l'unique règle de foi.

En bonne vérité, monsieur, la commission divine donnée par le Sauveur à ses apôtres de *prêcher* l'Évangile, et la manière dont ceux-ci s'en acquittèrent, ne me paraissent point beaucoup favoriser l'assertion, que la bible *seule* est l'unique règle de foi qu'il nous ait laissée. Au contraire, ces deux choses serviront toujours à renverser la folle et coupable prétention de ces esprits rebelles qui proclamèrent les premiers les principes de l'interprétation privée des Saintes Écritures, contre l'autorité enseignante dans cette Église que St. Paul appelle *la colonne* et le soutien de la vérité, et à la voix de laquelle Jésus-Christ a commandé à tous ses disciples, sans excepter M. Morelle, d'obéir, sous peine de damnation éternelle. *Que s'il n'écoute pas l'Église, qu'il vous soit comme un païen et un publicain.*

C'est bien dommage pour la règle de foi de M. Morelle, que le Sauveur n'ait pas dit : "Celui qui n'écouterait point, qui ne lira point, et n'interprétera point la Bible par son autorité privée, sera regardé comme un païen et un publicain !" Quel dommage, pour la règle protestante de foi, que J.-C. n'ait pas dit de la Bible, ce qu'il a dit des apôtres, et en leur personne des pasteurs de son Église : *Qui vous écoute, m'écoute ; et celui qui m'écoute, écoute celui qui m'a envoyé.* St. Luc, X. 16.

Si ces paroles pouvaient s'entendre de la bible, votre règle de foi, monsieur, pourrait au moins s'appuyer en apparence de quelques raisons plausibles. Malheureusement pour l'édifice ruineux du protestantisme, qui veut toujours s'étayer uniquement de la bible, et se baser sur l'interprétation individuelle, le Sauveur n'a voulu rien dire de semblable. De plus, monsieur, si J.-C. avait voulu nous donner la lettre des Écritures pour notre règle de foi, en laissant au jugement privé de chaque fidèle d'en déterminer le sens, il eût vraisemblablement écrit lui-même une partie au moins du nouveau testament ; il l'eût fait faire à ses apôtres. L'architecture divin, en bâtissant son Église, aurait montré sa sagesse en ne confiant point à d'autres mains le soin de poser les premiers fondements de cet édifice. Il eût dit : *sur ma parole écrite, telle qu'interprétée par chaque individu, je bâtirai mon Église.* Mais nous ne trouvons point qu'il ait lui-même rien écrit, si ce n'est quand il traça du doigt sur le sable la condamnation des Pharisiens, ces scrutateurs incessants des Écritures ; vous ne découvrirez point non plus qu'il ait donné à ses apôtres quelque ordre à cet effet. L'évangile ne nous rapporte que cette promesse qu'il fit à Simon Bar-Jonas : "Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." (St. Mat. XVI-18.)

Vous me répondrez, peut-être, que Jésus parcourait la Galilée, prêchant l'évangile (St. Mat. IX). Sans doute ; et qu'est-ce que cela prouve ? Était-ce la parole écrite, la lettre morte de l'évangile qu'il prêchait, laissant le sens de cette parole comme un jouet aux caprices de chaque esprit ? Certainement non ; car il s'écoula un demi-siècle depuis cette époque, avant que la doctrine évangélique eût été confiée à l'écriture. Et ce fait arracha à un évêque de l'Église anglicane, au docteur March, l'aveu que Jésus-Christ posa le fondement de son Église par la prédication. Et nous ne pouvons nier dit-il, que la parole non-écrite ait été la première règle des chrétiens.

Que pensez-vous de cette concession faite à la règle catholique ? Que devient même dans l'opinion du docteur March, la règle de foi que vous préconisez ? Où était-elle durant les 2,400 ans écoulés depuis Adam jusqu'à Moïse ? Les anciens Patriarches qui ont vécu et sont morts avant que le Pentateuque fût écrit ont-ils été sans règle de foi ? Répondez. Quelle fut la règle qui les guidait ? Était-ce la bible ! Non ; elle n'était point écrite. C'était la *tradition*, monsieur. De plus, dites-moi, où était votre règle de foi avant que le Nouveau-Testament fut écrit ; c'est-à-dire, durant le premier siècle de l'ère chrétienne ? Je répondrai pour vous qu'elle se trouvait dans l'enseignement constant et dans l'autorité de l'Église de Jésus-Christ.

P. McMAHON.

(A continuer.)

## CORRESPONDANCES.

### M. L'ÉDITEUR,

Vous êtes prié de donner une place dans votre estimable journal aux détails que je vous transmets à la hâte sur la célébration de la fête nationale à St. Athanase le 26 juin.

Tous les peuples civilisés ont consacré à la patrie un jour pour lui rendre plus particulièrement leurs hommages, et quiconque refuse en ce jour de prêter son cœur à la joie publique est regardé comme un être insignifiant, un membre paralysé de la société. Mais les Canadiens, il y a quelques années comment payaient-ils ce tribut à la patrie ? Autrefois, ah ! il me fait peine de jeter l'œil sur le passé, autrefois ils allaient, à une légère exception, vautrer dans la fange des tavernes leur enthousiasme patriotique, et puis mille autres désordres, effets de la crapule troublaient nos belles fêtes nationales ; aussi loin d'ennoblir le cœur de l'homme, elles le ravalaient. Notre étoile pâle, de noirs nuages ont obscurci le ciel du Canada, Dieu a apesanti son bras et de grands maux sont venus fondre sur nous ! . . .

À de grands maux, il faut de grands remèdes. Nous sentant mieux disposés, Dieu envoya alors un homme extraordinaire, son nom est écrit en caractères ineffaçables sur le cœur des Canadiens, digne de régénérer un peuple.

Il fait entendre sa voix, les rochers se brisent, les pécheurs comme par enchantement reprennent le chemin de la vertu. Le blasphémateur ne parlait plus que de choses saintes, la paix est dans les familles, l'ivrogne est tempérant. Depuis ce retour vers le bien, au ciel patriotique de notre chère patrie brille un astre bienfaisant ; des jours sercins ont succédé à des jours d'orages. Dans cet heureux changement, St. Athanase n'a pas été une des places les moins favorisées du ciel. Longtemps les habitants se sont enivrés à la coupe impure de Babylone, mais honneur au Dieu trois fois saint, leurs yeux se sont ouverts, ils ont reconnu qu'il n'y avait rien pour nourrir le cœur, rien pour faire le bonheur de l'homme. Qui, en assistant à la fête de St. Jean-Baptiste lundi dernier, ne se disait pas intérieurement : *il y a là un miracle ? À tant d'ordre, de zèle, d'enthousiasme et de piété qui aurait pu comprimer les élans de son cœur !*

Tout avait été préparé la veille pour la grande réjouissance : des étendards flottaient de toute part, des guirlands de fleurs, de jeunes arbres plantés sur les lieux formaient un paysage des plus enchanteurs et quand enfin arriva le jour désiré, avec quel empressement la foule ne se portait-elle pas vers la maison de Dieu, pour lui offrir pour la patrie un sacrifice digne d'elle ! Les plus hauts dignitaires comme le dernier citoyen s'enorgueillissaient de porter sur leur cœur le symbole patriotique, la feuille d'érable ; il est un autre signe qui depuis quelques années est devenu pour tous bons citoyens comme un glorieux trophée, je veux parler de la médaille de Tempérance, aussi personne ne l'avait oubliée. À dix heures monsieur le curé commença l'Office divin : il est de ces heureux momens, où oubliant la terre, l'âme s'envole dans un monde d'extase, d'ineffables délices, telle était la situation où nous nous trouvions. Tant d'enthousiasme, le chant d'un chœur nombreux et exercé, parfois entremêlé de la douce harmonie des instrumens venait tout-à-tour dilater, caresser, ébranler les fibres du cœur. Après la messe monsieur Eus. Durocher, venu à St. Athanase pour jouir de l'exaltation religieuse de ses anciens paroissiens, leur adressa un sermon plein de charmes. Oh ! comme elles allaient au cœur les paroles de ce bon Père, des larmes coulaient de tous les yeux mais c'était une surabondance de joie, de ces flots d'encens qui s'échappent de l'encensoir. On procéda ensuite à la procession, c'était dignement couronner cette scène délicieuse. Une foule innombrable rangée avec ordre, la musique, les étendards que portaient messieurs les conseillers de la Tempérance, cette joie que l'amour de la patrie faisait briller sur tous les visages ne laissaient pas nos sensations se ralentir un instant.

Toute la journée ceux qui n'avaient pas encore pu entrer dans l'association de la Tempérance s'empressèrent de venir s'enrôler. Plus de deux cent cinquante ont eu ce bonheur. Quelles sont religieuses à présent nos fêtes patriotiques. Concitoyens, qui n'êtes pas encore rentrés dans les ordres de la Tempérance, hâtez-vous de faire ce sacrifice, la patrie, des milliers de concitoyens vous le demandent, car c'est le spécifique aux maux qui nous menacent. Honneur à Dieu, honneur à la patrie, honneur à St. Athanase qui renferme dans son sein au-dessus de douze cents tempérans !!!

Les paroissiens de St. Athanase saisissent cette occasion pour présenter publiquement leurs remerciemens à la bande du 89<sup>e</sup> régiment, pour le plaisir qu'a produit en eux leur musique, et pour la manière tout-à-fait honorable avec laquelle ils se sont comportés.

St. Athanase, 27 juin 1843.

UN ASSISTANT.

### M. L'ÉDITEUR,

Recevez les vifs remerciemens des membres du Séminaire de St. Hyacinthe, pour la sympathie que vous avez si cordialement voulu exciter envers leur établissement, à propos de l'accident qui a failli l'anéantir. C'est un soulagement bien doux, dans le malheur, que l'intérêt que daignent y prendre des âmes généreuses ; et certes, ce soulagement ne nous a pas manqué. Nous devons surtout une reconnaissance inexprimable à la population de St. Hyacinthe, pour l'empressement avec lequel elle a volé à notre secours au moment du danger. Nous ne pouvons nous rappeler, sans être attendris jusqu'aux larmes, le dévouement qui a été manifesté dans cette circonstance. Plusieurs citoyens ont exposé considérablement leurs vies, en s'élançant avec intrépidité sur le toit de la maison ; ou en méprisant, pour porter secours, le danger imminent occasionné par le tumulte, par les objets que l'on précipitait des croisées des étages supérieurs, et par les débris embrasés de la couverture.

Après l'extinction du feu, on offrit, à l'envi, la plus cordiale hospitalité aux Professeurs et aux Elèves. Nous devons au zèle si bienveillant dont je viens de parler, et pour lequel il ne nous est pas possible d'offrir assez de remerciemens, de n'avoir pas souffert une perte aussi considérable qu'elle devait l'être. Cependant le chiffre de cette perte, quoique peut-être au-dessous de celui que vous avez mentionné, est néanmoins très-élevé. Sans parler du dommage causé au corps de l'édifice ni des meubles brisés, environ 100 volumes manquent à la bibliothèque, et la perte de ces livres rend incomplet des ouvrages en 10, 12, 16, 19 et même 26 volumes. Les Elèves ont perdu plusieurs de leurs livres classiques.

Les exercices publics, tels que d'ordinaire, se préparent avec activité. Mais on nous trouvera excusables, sans doute d'en changer le mode, pour cette année, et d'y substituer une distribution solennelle de prix ; accompagnée de quelques amusemens dramatiques. Cette distribution aura lieu le 19 Juillet à 2h. après-midi. Elle sera précédée de plusieurs jours d'Examen privé. Les vacances commenceront le 20 à 6h. du matin.

St. Hyacinthe, 22 juin 1843.

J. LA ROCQUE, *Ptre.*